LIVRAISON DU LOT EST DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Cojaal doit respecter ses engagements

Le groupement japonais Cojaal, en charge du lot Est de l'autoroute Est-Ouest, doit respecter ses engagements, selon le ministre des Travaux publics qui dément tout litige financier entre cet opérateur et l'Agence nationale des autoroutes (ANA).

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Jeudi dernier, en marge d'une réunion sectorielle, Amar Ghoul a affirmé qu'il n'y avait aucun problème de paiement de factures entre le groupement japonais Cojaal, en charge de la réalisation du lot Est de l'autoroute Est-Ouest, et l'Agence nationale des autoroutes (ANA), maître d'ouvrage. Selon le ministre des Travaux publics, les réclamations médiatisées de Cojaal n'ont aucun fondement. «Toute facture déposée, contrôlée et visée, est payée par l'ANA» dira M. Ghoul. Néanmoins, le ministre a précisé que «les factures sont payées au prorata de l'avancement du projet» et que «l'ANA est comptable de chaque dinar». Or, ce groupement a bénéficié, d'«énormes facilités» de la partie algérienne. «L'Algérie a donné toutes les garanties de sérieux et de bonne intention», dira M. Ghoul, ajoutant que cet opérateur a reçu auparavant «des avances forfaitaires de 80 milliards de dinars dont il n'a pas encore remboursé 45 milliards de dinars».

Pour autant, «nous avons été compréhensifs, en permettant le prolongement des délais contractuels, au regard des difficultés géologiques du terrain», concède M. Ghoul. Cependant, l'ANA a constaté, relève le ministre de tutelle, que «les moyens, humains et matériels, mis en œuvre (par Cojaal) ne sont pas conformes aux engagements pris».

En ce sens, le maître d'ouvrage a adressé à Cojaal «une dernière mise en demeure, un avertissement, pour respecter ses engagements. Sinon, c'est la résiliation du contrat», affirme M. Ghoul.

En précisant qu'il reste 125 km à réaliser et qui doivent être livrables d'ici le mois de juin, et que les normes et prix convenus doivent être respectés. Se disant soucieux de défendre l'intérêt national, Amar Ghoul invite le groupement à respecter ses engagements contractuels, l'échéancier convenu et «à faire l'effort nécessaire». Néanmoins, il n'est pas question de leurres, selon le ministre des TP qui précise que «l'ANA traite avec le groupement japonais» et «n'a pas à assumer ses problèmes internes ou toute autre considération extra algérienne». **C. B.**

Photo : Samir Sid.

Amar Ghoul menace Cojaal.

ENCADREMENT DU SECTEUR, FORMATION ET SUIVI DES PROJETS

Les travaux publics se dotent d'une nouvelle organisation

Le ministère des Travaux publics compte se doter d'une nouvelle organisation dynamique concernant l'encadrement du secteur, la formation et le suivi des projets.

En cours de validation gouvernementale, une démarche a été impulsée, selon Amar Ghoul, pour réorganiser le secteur, développer la formation, la maîtrise technologique, renforcer l'interaction entre le ministère et ses agences avec les entreprises de réalisation et bureaux d'études, et assurer le suivi des projets lancés à l'horizon 2014.

Dans le cadre du réaménagement de l'administration centrale, il est prévu la création de la Direction générale des routes, en charge de la politique de développement, gestion de la maîtrise d'ouvrages et la maintenance du réseau routier, ainsi que de la Direction générale des études et moyens de réalisation, en charge du suivi de l'action des entreprises publiques sous tutelle. A ce propos, Amar Ghoul a précisé que les prérogatives de ces DG et des agences sous tutelle (Agence nationale des autoroutes ANA et l'Algérienne de gestion des autoroutes AGA) sont claires et distinctes.

Selon le ministre des Travaux publics, l'ANA et l'AGA sont des agences d'exécution du programme et de la politique sectoriels.

Quant aux nouvelles DG, elles sont chargées de définir cette politique, le contrôle et suivi de la mise en œuvre par ces agences. Voire, elles seront des interfaces avec les 51 entreprises publiques sous tutelle, contribuant au traitement de leurs difficultés potentielles. Concernant la formation managériale, techniciste et qualifiante, l'on prévoit la création de l'Ecole supérieure de gestion et management des travaux publics, dont la réalisation est confiée au groupement chinois CITIC-CRCC, pour un coût de 10 millions de dollars, à Sidi Abdallah (Zéralda), ainsi que la création prochaine de l'Ecole nationale des métiers des travaux publics, à Sétif. De même qu'est envisagée la création du Centre national de contrôle de la qualité à Aïn-Defla et dont la réalisation est confiée contractuellement au consortium japonais Cojaal pour 10 millions d'euros. Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs de soutien à l'emploi au niveau local, le secteur compte faire appel, outre les ingénieurs et techniciens, davantage aux diplômés de la formation professionnelle et des universités dont les juristes et comptables. En rappelant que le secteur compte actuellement près de 51 000 employés dont 20 000 au niveau local. Entre 2005 et 2009, le secteur a vu la création de 561 000 postes d'emplois. **C. B.**

Programme sectoriel 2010 -2014 :

- Lancement de 9 000 actions de formation.
- Création de 700 000 postes d'emplois.
- Réalisation de 3 000 km d'autoroutes, 19 000 km de routes, 2 000 ouvrages d'art.
- Réalisation de 50 opérations maritimes et 30 aéroportuaires.

TIPASA

Abdellah Khanafou pour la facilitation des procédures d'accès aux métiers de la pêche

C'est jeudi dernier que Abdallah Khanafou, ministre de la Pêche, s'est rendu en visite de travail et d'inspection dans les différentes structures rattachées à son département ministériel.

C'est à Bou-Ismaïl que le ministre s'est attardé au niveau du centre conchylicole, un site vivier destiné à effectuer des essais et développement des nouvelles techniques d'élevage en mer dans le domaine de la conchyliculture (huîtres et moules). Ce centre est aussi destiné à la réalisation des projets de recherche dans le domaine spécifique à la culture des huîtres et des moules.

Ce centre qui dispose d'une superficie en mer de 5 hectares et de 2 000 mètres carrés en terre se consacre au système d'élevage en filière sub-surface. Les espèces ciblées étant les mollusques bivalves, leur production annuelle est de 50 tonnes. Le ministre a attiré l'attention des cadres présents qu'il a été informé sur les problèmes liés à l'environnement dans cette région, constituant des facteurs de risque de pollution pour la production de moules dans le secteur de Bou-Ismaïl. Le responsable du projet de Bou-Ismaïl, tout en confirmant cet aspect, mettra à contribution le responsable local de l'environnement à Tipasa, qui affirmera qu'un ensemble de dispositions est envisagé en vue d'éradiquer le problème de pollution dans cette région. Le ministre visitera ensuite l'Ecole de formation technique des pêcheurs de Cherchell, où un immense ensemble de formation est réalisé pour un montant de 158 millions de dinars.

Cette structure, qui s'étend sur près de 5 000 mètres carrés, constitue l'une des plus importantes écoles de formation de pêcheurs et patrons pêcheurs du Centre algérien.

Le ministre de la Pêche s'est ensuite rendu au port de pêche de Cherchell qui a, quant à lui, bénéficié d'une importante enveloppe financière pour son réaménagement. M. Khanafou avait, lors de sa visite et à l'occasion d'une rencontre avec les pêcheurs de Bou-Ismaïl, exhorté les responsables concernés du secteur de faciliter aux jeunes l'accès aux métiers de la pêche et de délivrer toutes les autorisations nécessaires pour l'exercice de ce métier.

Larbi Houari

Photo : DR

Le développement de l'aquaculture, nouvelle stratégie de Khanafou.